

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CHU DE QUÉBEC-  
UNIVERSITÉ LAVAL TENUE LE 23 AOÛT 2018, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

---

**PRÉSENTS :**

- M<sup>me</sup> Marie Audette
- M. Gaston Bédard
- M. Michel Bergeron
- M<sup>me</sup> Danielle Boucher
- M<sup>me</sup> Gertrude Bourdon
- M. Marc Giroux
- M<sup>me</sup> Diane Jean
- M. François Lauzier
- M<sup>me</sup> Sophie Lefrançois
- M<sup>me</sup> Sylvie Lemieux
- M. Alain Naud
- M<sup>me</sup> Suzanne Petit
- M<sup>me</sup> Marielle Philibert
- M<sup>me</sup> Marianne Talbot

**ABSENTS :**

- M. Ross Gaudreault
- M. Julien Poitras
- M. Louis-Denis Fortin

**INVITÉES :**

- M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis, adjointe à la présidente-directrice générale – relations médias et projets spéciaux
- M<sup>me</sup> Lucie Grenier, présidente-directrice générale adjointe
- M<sup>me</sup> Caroline Imbeau, directrice générale adjointe, soutien et administration

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ORDRE DU JOUR**

M. Gaston Bédard préside la séance et M<sup>me</sup> Gertrude Bourdon agit à titre de secrétaire.

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h.

Un seul sujet est à l'ordre du jour, à savoir « Démission de la présidente-directrice générale, remplacement et stratégie de communication ».

## RÉSOLUTION NUMÉRO CA SP 2018-08-23.1

concernant

### L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT le court délai de convocation et que le projet d'ordre du jour n'a pas été transmis aux membres du conseil d'administration avant la tenue de la présente séance;

SUR PROPOSITION dûment appuyée, IL EST RÉSOLU de renoncer à l'avis de convocation et à la transmission de l'ordre du jour selon les délais prescrits.

**Adoptée à l'unanimité**

## 2. DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE, REMPLACEMENT ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le président informe les membres de la démission de M<sup>me</sup> Gertrude Bourdon à titre de présidente-directrice générale du CHU de Québec-Université Laval, et ce, à compter du 24 août 2018 à 8 h. Il a d'ailleurs reçu ce jour une copie de sa lettre de démission, adressée au secrétariat général du ministère du Conseil exécutif. Il précise par la suite que, tel que stipulé dans la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences*, « en cas d'absence ou d'empêchement du président-directeur général, le président-directeur général adjoint exerce les fonctions et pouvoirs de ce dernier ». Ainsi, M<sup>me</sup> Lucie Grenier cumulera les fonctions de présidente-directrice générale par intérim et de présidente-directrice générale adjointe dès la prise d'effet de la démission de M<sup>me</sup> Bourdon, et ce, jusqu'à la nomination du successeur par le ministre.

Il invite par la suite M<sup>me</sup> Bourdon à s'adresser aux administrateurs. Cette dernière les remercie de leur présence et s'excuse du fait qu'ils aient appris par les médias la nouvelle de sa candidature à une charge publique électorale. Aussi, elle fait part de son obligation de démissionner de son poste, conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. Elle les informe qu'une rencontre est prévue dès demain matin avec M<sup>me</sup> Lucie Grenier dans le but d'assurer le transfert des dossiers et la continuité des affaires de l'établissement. De plus, le comité de direction a été rencontré plus tôt ce matin. Elle a également pris soin de rassurer les présidentes des conseils professionnels. Elle précise également que ses accès informatiques de même que ses accès physiques à toutes les installations du CHU de Québec-Université Laval seront désactivés dès la prise d'effet de sa démission. Enfin, elle a procédé au rachat de son téléphone cellulaire et de sa tablette électronique. Elle remercie les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur implication au sein de l'établissement.

Par la suite, le président fait appel à M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis pour la présentation du plan de communication qui a été mis en place. Un communiqué interne sera transmis à l'ensemble des employés par courriel dès 15 h 15 cet après-midi. Par la suite, un communiqué de presse sera émis. Elle précise également que son équipe travaille à modifier les sites intranet et Internet du CHU pour y inscrire le nom de la présidente-directrice générale par intérim. Également, un document « Questions/Réponses » a été préparé et celui-ci sera transmis à l'équipe de direction afin de les outiller pour leurs rencontres avec leurs équipes. Ces documents seront également déposés sur le portail du conseil d'administration. Enfin, M<sup>me</sup> Dupuis rappelle aux administrateurs leur devoir de réserve en regard des prises de position politiques.

Ensuite, M<sup>me</sup> Lucie Grenier est invitée à prononcer quelques mots aux administrateurs. Tout d'abord, elle les remercie pour leur confiance et leur assure de sa présence dès la prise d'effet de la démission. Elle y mettra toute son énergie et les efforts nécessaires pour poursuivre la construction du CHU de demain et pour minimiser les impacts auprès de la clientèle et des employés. La directrice générale adjointe, soutien et administration, M<sup>me</sup> Caroline Imbeau, de même que les membres du conseil d'administration, lui assurent de leur soutien.

Finalement, le président et l'ensemble des administrateurs adressent à M<sup>me</sup> Bourdon leurs mots d'appréciation et d'encouragement. Ils lui souhaitent le meilleur des succès pour la suite de sa carrière.

### 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION NUMÉRO CA 2018-08-23.2**  
concernant  
LA LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION dûment appuyée, il est résolu de lever la séance à 15 h 40.

**Adoptée à l'unanimité**

**Procès-verbal adopté le 24 septembre 2018**  
**Résolution numéro CA 2018-09-03**

Original signé par :

Original signé par Lucie Grenier, pour :

\_\_\_\_\_  
Gaston Bédard  
Président

\_\_\_\_\_  
Gertrude Bourdon  
Secrétaire